

Attention au Public du Bureau d'Immigration pendant la pandémie du Coronavirus

La Direction Nationale des Étrangers (ci-après, le bureau d'immigration) **est ouvert au public pendant l'état d'urgence, malgré certains changements.** Le bureau d'immigration fait connaître au public tous les changements des horaires d'attention [ici](#).

Le bureau d'immigration à Szekszárd ne sera pas ouvert au public du 30 mars jusqu'au 6 avril, 2020.

Dès le 30 mars 2020, pour les cas urgents qui ne peuvent pas être retardés, il est possible de continuer leur processus, comme indiqué ci-dessous.

1. Demandeurs d'asile, personnes qui ont le statut de réfugié ou protection subsidiaire

Il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous avant de se rendre au Département d'Asile du bureau d'immigration en personne. Néanmoins, le bureau continuera la procédure cas, à condition qu'elle soit urgent et qu'elle ne puisse pas être retardée.

Le Département d'Asile est ouvert au public comme indiqué ci-dessous:

- Lundi, mardi, mercredi, et jeudi: 8:00 am - 12:30 pm
- Vendredi: 8:00 am - 11:30 am

Si la porte du bureau est fermée, s'il vous plaîtappelez le numéro du bureau et demandez à l'agent d'ouvrir la porte: +36-1-463-9269.

Si vous êtes en Hongrie avec le statut d'apatride, réfugié ou protection subsidiaire, ne demandez pas au bureau la délivrance de documents de voyage, car il n'acceptera pas de telles demandes.

2. Personnes qui ont un permis de séjour

Le bureau d'immigration a éliminé tous les rendez-vous qui ont été fixés après le 23 mars, 2020. Même si vous avez déjà pris un rendez-vous, **le bureau demande au public de le prendre encore une fois.**

Dès le 30 mars 2020, vous pouvez vous rendre au bureau d'immigration en personne seulement si vous avez pris un rendez-vous, si votre cas est urgent et s'il ne peut pas être retardé.

Dès le 30 mars 2020, vous pouvez prendre un rendez-vous en ligne sur le site du bureau d'immigration, [ici](#). Vous pouvez vous rendre au bureau seulement dans les cas suivants:

- Première émission ou prolongation du permis de séjour temporaire

- Demande pour les ressortissants de pays tiers qui ont l'intention de quitter la Hongrie, mais ne sont pas en mesure de le faire en raison de la situation épidémique
- Prolongation du permis de séjour permanent
- Demande de remplacement du permis de séjour
- Attestation d'enregistrement pour les citoyens de l'EEE, ayant fait une demande à cet effet sur le site web de Enter Hungary
- Relever les données biométriques (prélèvement des empreintes digitales et photos).

Le bureau d'immigration vous enverra votre permis de séjour par courrier. Même si vous avez informé le bureau que vous vouliez collecter votre permis de séjour en personne, vous recevrez votre permis de séjour par courrier.

Si vous voulez demander un nouveau permis ou faire une déclaration, vous pouvez accéder au site web de [Enter Hungary](#). Vous devez vous enregistrer avec votre courrier électronique, remplir vos données personnelles et télécharger les documents nécessaires. Vous pouvez accéder au site dans les cas suivants, mais pas exclusivement :

- Émission et rénovation du permis de séjour
- Changement d'adresse
- Informer le bureau sur la naissance en Hongrie d'un citoyen d'un pays tiers

Pendant l'état d'urgence, le bureau d'immigration **n'acceptera pas les demandes suivantes:**

- Permis national de séjour permanent
- Permis de séjour de longue durée-UE
- Demande d'approbation officielle d'une lettre d'invitation.

Si vous avez des questions relatives aux procédures du bureau d'immigration, veuillez nous écrire ici: helsinki@helsinki.hu